



Grandir ensemble avec le parcours COCON : la nouvelle newsletter du parcours !

**Ce mois-ci : Tout savoir sur le parcours
et ressources complémentaires.**

**Un parcours de soin préventif comme le parcours
COCON, qu'est-ce que c'est ?**

- **Qu'est-ce que c'est ?**



Certains bébés nécessitent **une attention particulière** et ont **besoin d'un petit coup de pouce pour bien grandir** : s'il est né trop tôt, présente un petit poids à la naissance, un problème de santé ou un retard de développement dans les premiers mois de vie, par exemple.

C'est la cas pour mon enfant, et grâce au parcours COCON, il pourra **bénéficier d'un suivi médical et si besoin de soins** complémentaires **gratuits**, et ce jusqu'à ses **5 ans** !

Un parcours de santé préventif, comme le **parcours COCON** est un ensemble de **consultations médicales régulières** visant à prévenir, détecter et accompagner tous troubles ou problèmes de santé de votre enfant, même si tout va bien.

- **Pourquoi c'est important ?**

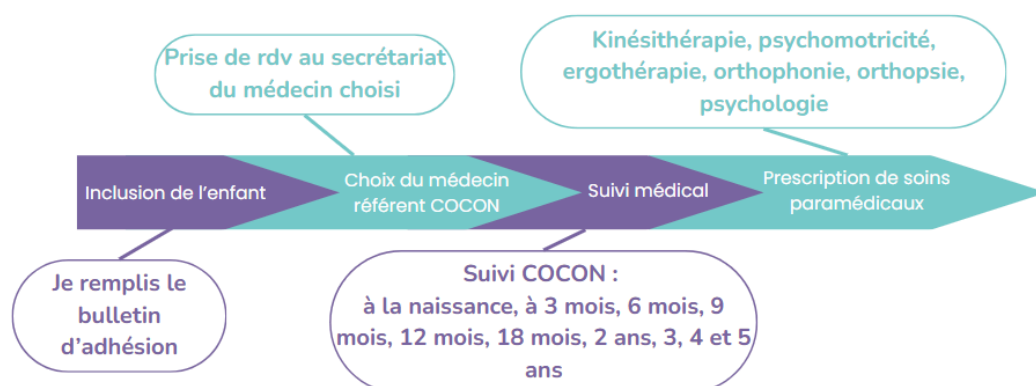
Les troubles du développement peuvent parfois être difficiles à détecter. Le suivi préventif du parcours COCON permet **d'agir au plus tôt, pour éviter que des difficultés n'apparaissent ou s'aggravent**. Votre enfant ne développera peut-être pas de troubles, grâce à cette prise en charge précoce.

"Le parcours COCON, on nous l'a proposé en néonate, on a accepté tout de suite donc on était déjà encadré pour la sortie. Toute la peur et toutes les questions qu'on avait avant se sont complètement envolées à ce moment-là." - Témoignage d'une maman.

Une vidéo pour en savoir plus

Concrètement, comment ça marche ?

Le parcours commence dès que votre enfant est **inclus par un praticien de santé**. Cela peut être le médecin hospitalier à la naissance, ou des professionnels de santé libéraux qui suivent votre enfant et estiment que l'inclusion dans le parcours peut être **bénéfique pour l'enfant**. Le parcours inclut des **consultations régulières** avec le médecin spécialiste de suivi (à l'hôpital ou en libéral), pour suivre son **développement**, vérifier son **bien-être** et adapter les **soins nécessaires**. Ainsi, certains soins préventifs peuvent être prescrits plus, comme de la **kinésithérapie**, la **psychomotricité**, l'**ergothérapie**, la **neuropsychologie**, ou l'**orthophonie**.



Avec le parcours COCON, nous faisons en sorte que les démarches administratives soient **simples pour vous** :

- **Qui paie ?** Les consultations auprès des professionnels conventionnés COCON sont prises en charge à 100% par le Réseau Méditerranée, porteur du parcours.
- **Dois-je avancer les frais ?** : Non, tout est pris en charge directement (tiers payant), à moins qu'une situation particulière ne le justifie. Le réseau s'occupe de la facturation auprès des professionnels de santé.
- **Que faire en cas de difficulté ?** : Si vous avez un doute ou une question, contactez notre équipe d'assistance administrative au [numéro].

Astuce : Gardez toujours avec vous la liste des professionnels de santé partenaires pour éviter les imprévus.

[Consulter la liste](#)

Que deviennent mes données santé ?



Les données relatives à la santé de votre enfant sont strictement confidentielles. Elles sont stockées dans des systèmes sécurisés et ne sont utilisées que dans le cadre du parcours préventif.

Les données recueillies servent uniquement à suivre l'évolution de votre

enfant dans le cadre du parcours, à améliorer la prise en charge et à mesurer l'efficacité du suivi.

- **À quoi servent-elles ?** : À organiser et coordonner les soins de votre enfant.
- **Qui y a accès ?** : Seuls les professionnels impliqués dans le parcours (pédiatre, orthophoniste, psychologue, etc).
- **Vos droits** : Vous pouvez demander à consulter, rectifier ou supprimer vos données à tout moment.

Zoom santé : quelques ressources pour vous aider



Institut de la parentalité

Association laboratoire imaginée comme un lieu de ressource pour les familles et leurs enfants.

[En savoir plus](#)



Les troubles du neurodéveloppement (TND), c'est quoi ?

Pour en apprendre davantage sur les troubles du neurodéveloppement.

[En savoir plus](#)



Livret petite enfance

Vous êtes inquiets ou vous vous posez des questions à propos du développement de votre enfant ? Ecartez les incertitudes ou identifiez les difficultés.

[En savoir plus](#)



Handicape agir tôt

Information et sensibilisation sur les troubles du développement du jeune enfant à direction des parents.

[En savoir plus](#)

Votre avis compte

Votre avis est essentiel pour faire évoluer le parcours et mieux répondre à vos besoins. Nous mettons à votre disposition un questionnaire de satisfaction qui ne vous prendra que quelques minutes pour y répondre. Nous vous remercions d'avance pour vos précieux retours.

[J'y réponds](#)

RESEAU MEDITERRANEE

CH Edouard Toulouse
118 chemin de Mimet
13015 Marseille

Nous contacter :

accueil@reseaperinatmed.fr

[09.67.33.42.72](tel:09.67.33.42.72)

[Se désinscrire](#)

